

---

## ***Le Grand EPF et l'Association des organismes Hlm de la région Ile-de-France renforcent leur coopération***

---

***Paris, le 13 janvier 2016***

Les instances de l'EPF Ile-de-France et de l'AORIF ont décidé de signer un accord de coopération dans le but de favoriser l'accès des organismes de logement social à du foncier à coût maîtrisé et d'encourager la mise en place de dispositifs innovants pour construire des logements sociaux en zone tendue.

Cet accord de coopération, qui vient d'être signé, s'inscrit dans un objectif global de développement équilibré de l'offre de logement social à destination des franciliens et prévoit de renforcer l'échange et le travail en commun. Les partenaires s'engagent notamment à :

- proscrire la pratique des enchères sur le foncier, tant entre bailleurs sociaux qu'avec des vendeurs publics tel que l'EPF Ile-de-France, en organisant des consultations exclusivement sur des critères de qualité et à prix fixés,
- expérimenter et développer des dispositifs fonciers innovants pour la réalisation de logements locatifs sociaux ou en accession (foncier différé, optimisation du foncier des organismes...),
- mobiliser les opérateurs sociaux et l'ensemble des partenaires concernés sur les opérations de requalification des copropriétés dégradées.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans.

---

### ***A propos de l'EPF Ile-de-France et du Grand EPF :***

*L'EPF Ile-de-France est un opérateur foncier public qui travaille à l'accroissement de l'offre de logements et au soutien du développement économique aux côtés des collectivités locales. Son intervention est gratuite (ni rémunération ni frais financiers). Il a vocation à réguler le marché immobilier en débloquant du foncier prêt à l'emploi et à prix maîtrisés. Depuis le 1er janvier 2016, la fusion des EPF franciliens au sein de l'établissement public foncier unique pour la Région Ile-de-France (Grand EPF) est effective. Le Grand EPF intervient sur l'ensemble des départements de la Région Ile-de-France.*

### ***A propos de l'AORIF :***

*L'AORIF - l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'organisation professionnelle au service des organismes de logement social franciliens. Elle regroupe 144 organismes. L'AORIF est en charge de la déclinaison régionale des grandes priorités nationales, représente les organismes dans les différentes instances de décision et de réflexion et défend les intérêts de la profession Hlm en assurant un partenariat avec les décideurs politiques et financiers (État, élus, financeurs...).*

**Contact EPF Ile-de-France :** Nadège Saiget / Tel. : 01.40.78.90.99 / [nsaiget@epfif.fr](mailto:nsaiget@epfif.fr)

**Contact AORIF :** Vincent Rougeot / Tel. : 01.40.75.52.91 / [v.rougeot@aorif.org](mailto:v.rougeot@aorif.org)